



MILLAS

M-9- AVRIL 2024



Nouvelle approche pour la **sécurité routière**

EHPAD de Millas, **la nécessité de la vente**



LE MOT DU MAIRE

Jacques GARSOU



Chères Millassoises, chers Millassois

Le temps du budget...

Pourquoi choisit-on une commune ? Pourquoi décide-t-on de s'y installer, ou d'y rester durablement ? Cette question, nous nous la sommes tous posée, consciemment ou inconsciemment. On peut, bien sûr, y avoir des attaches particulières, des proches ou des souvenirs. Mais la réponse tient aussi, je crois, dans une combinaison de facteurs qui nous amène à évaluer le cadre de vie qui nous paraît le plus propice à nous épanouir, à fonder une famille, à grandir, à passer sa retraite.

À Millas, ce cadre de vie, nous n'avons cessé de le défendre, de le préserver, de l'améliorer. Certains pans de celui-ci dépendent directement de l'action municipale que nous réalisons en votre nom. Le vote d'un budget est toujours un moment important. Cette année encore, notre budget a été adopté à la majorité par le Conseil Municipal. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux.

Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, tout en présentant une nouvelle fois un programme ambitieux tant sur la gestion du budget de fonctionnement que sur le développement de notre budget d'investissement s'élevant à plus de 1 800 000 €.

Cependant, il est difficile de travailler avec une certaine opposition toujours négative, critiquant facilement nos actions sans jamais rien proposer. Une opposition qui ne prépare pas le conseil et surtout qui n'écoute pas ce qu'il se dit en séance. La preuve lorsqu'elle précise dans sa brève « la sécurité des abords du collège et de l'avenue des Albères n'apparaît pas dans la liste des projets », je l'ai annoncé lors du Rapport d'Orientation Budgétaire, en détaillant les lignes d'investissement. Et quand l'opposition critique les travaux sur les réseaux... Le réseau d'assainissement n'a pas été refait depuis plus de 40 ans, ne parlons pas de celui de l'eau potable. En trois ans, grâce au travail de la régie et des élus, nous sommes passés de 49% à plus de 66% de rendement, cela se passe de commentaires. Travail reconnu par toutes les instances et notamment l'agence de l'Eau, sans oublier les félicitations du Sous-préfet. Quant aux commentaires sur l'EHPAD Força Réal depuis fin 2021 des explications sont souvent répétées en conseil municipal.

Mesdames et Messieurs les signataires de la brève soyez un peu plus constructif et ne pensez pas à 2026 en oubliant les intérêts de notre commune. Je ne parlerai plus de minorité mais d'opposition car je ne veux pas rester ironique.

Avant l'été, une réunion publique « Bilan et perspectives » me permettra de vous présenter tous les projets, vous expliquer et vous démontrer, si nécessaire, notre ambition. Comme l'écrivait Emile Girardin en 1852 : « Gouverner c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte ».

Je profite de cet édit pour vous remercier d'avoir été aussi nombreux à la cérémonie des vœux et je salue à nouveau les élus pour leur engagement, les agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour le bien de la commune, les institutrices toujours aussi dynamiques et toutes les associations qui réalisent un travail d'envergure pour faire en sorte que Millas soit une ville dynamique.

En dépit des attaques successives et non objectives de certains membres du groupe d'opposition et des réseaux sociaux, je reste, avec mon équipe, au service de l'intérêt général et en particulier des Millassoises avec autant de motivation et d'énergie qu'au premier jour.

Entouré d'une équipe compétente, j'irai jusqu'au bout de mes engagements et au-delà...

Soyez assurés, de mon entier dévouement et ma totale détermination.

Jacques GARSOU,

Maire de Millas

1^{er} Vice-Président Communauté Communes Roussillon Conflent
Conseiller Départemental Canton Vallée de la Têt

www.mairie-millas.fr

EHPAD LA NÉCESSITÉ DE LA VENTE

Prix d'achat fixé par les organismes des trésors publics et le Sous-Préfet

La vente de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Millas suscite des débats et des questionnements au sein de la communauté locale. Pourtant, cette décision stratégique est essentielle pour garantir l'évolution sereine de l'établissement et assurer son autonomie dans la suite des travaux.

L'EHPAD de Millas n'est pas un établissement territorial, c'est un EHPAD hospitalier.

Il n'appartient pas à la commune, la mairie n'est qu'un bailleur. Il ne s'agit pas d'une vente à un privé mais à un établissement public.

Il est bien de préciser que c'est l'Établissement Public Hospitalier Autonome « Força Réal » actuellement gestionnaire, qui sera l'acquéreur.

Le prix d'achat a été fixé par les organismes des trésors publics et le Sous-Préfet pour un montant de 2 100 000 euros sous contrôle des tutelles que sont les ARS et le Conseil Départemental.

Cette vente permettra d'enrichir le patrimoine de l'EHPAD et lui permettra d'investir dans des travaux afin d'améliorer le cadre de vie de ses résidents et les conditions de travail des agents.

Comme tous les EHPAD publics, cet établissement fait face à des défis financiers et logistiques croissants.

Avec une population vieillissante et des besoins en termes d'infrastructures et de services en constante évolution, il est impératif pour ces institutions de s'adapter pour continuer à offrir des soins de qualité à leurs résidents.



En effet de nombreux travaux obligatoires pour la mise en sécurité sont en prévision :

- L'aménagement des salles de bains pour les Personnes à Mobilité Réduite en respectant les normes d'accessibilité
- La mise en conformité électrique, qui consiste à rénover l'installation électrique existante et à refaire à neuf une grande partie de l'électricité du bâtiment selon la norme NF C 15-100
- La mise aux normes des vestiaires
- La réfection de la façade

L'EHPAD de Millas n'est pas un établissement territorial c'est un EHPAD hospitalier



- Le changement de l'appel malade et du système téléphonique,
- La mise en conformité de l'accueil du jour,
- La rénovation des sols intérieurs et extérieurs.

Ces travaux nécessaires et obligatoires garantiront un environnement plus confortable et sécurisé pour les résidents, tout en améliorant la qualité des soins fournis. Le montant total des travaux est estimé à 1 400 000 d'euros et il est évident que ce montant ne pourra être assumé par la ville de Millas d'où la nécessité de la vente.

La décision de vendre l'EHPAD n'a pas été prise à la légère.

Elle a été précédée d'une analyse approfondie des besoins de la commune, des options disponibles et des impacts potentiels sur les résidents et la communauté.

Pour rassurer nos administrés il est évident que l'EHPAD est autonome et il restera autonome.

Le statut des agents restera le même et l'autorisation d'activité restera la même.

En conclusion, la vente de l'EHPAD de Millas représente bien plus qu'une simple transaction immobilière.

C'est un choix stratégique visant à assurer la viabilité économique, l'amélioration des services et le développement urbain de la commune.

C'est une décision prise dans l'intérêt supérieur de la collectivité et guidée par la vision d'un avenir meilleur pour tous.



BRÈVES

JOURNÉE DE LA FEMME

VENDREDI 8 MARS

HOMMAGE REMARQUABLE AUX FEMMES



Un hommage vibrant 'aux femmes de Millas'

Vendredi 8 mars, dans une ambiance empreinte d'émotion et de solidarité, le maire Jacques Garsou et la sénatrice Lauriane Josende ont orchestré un hommage remarquable aux femmes, mettant particulièrement à l'honneur les Millassoises.



Cet événement exceptionnel a été marqué par des moments de partage et de célébration, réunissant la communauté dans un élan de reconnaissance et de gratitude envers ces femmes d'exception.

L'hommage a revêtu une dimension toute particulière avec la dévoilement du « mur de la renommée », une initiative touchante visant à mettre en lumière les parcours inspirants et les contributions remarquables des femmes de Millas.

Ce mur symbolique représente un témoignage vibrant de l'importance et de la diversité des rôles qu'elles jouent au sein de la société, qu'il s'agisse de leur engagement professionnel, associatif, politique ou personnel.

Cet hommage a également été l'occasion de souligner l'importance de la Journée Internationale des Droits des Femmes, célébrée chaque année le 8 mars à travers le monde. En rendant hommage aux femmes de Millas, cette soirée a permis de rappeler la nécessité de poursuivre la lutte pour l'égalité des genres et de promouvoir les droits et la dignité des femmes, non seulement dans notre commune, mais également à l'échelle nationale et internationale.

En conclusion, cette soirée d'hommage aux femmes de Millas restera gravée dans les mémoires comme un moment de reconnaissance et d'unité, où la communauté tout entière s'est unie pour célébrer le rôle essentiel des femmes dans notre société.

À toutes les Millassoises,
un immense merci pour leur contribution,
leur engagement et leur inspiration constante.

CLIMAT SÉCHERESSE



Sécheresse sans précédent dans les Pyrénées-Orientales une situation alarmante

Les Pyrénées-Orientales font face à une sécheresse persistante depuis maintenant trois ans, avec des conséquences désastreuses sur les ressources en eau souterraine.

Les derniers rapports indiquent que les niveaux des nappes phréatiques sont actuellement à des niveaux historiquement bas, avec une diminution continue depuis mai 2022.

La situation est d'autant plus préoccupante que la saison hivernale, habituellement propice au rechargement des nappes, n'a pas apporté les précipitations attendues. Les stocks d'eau souterraine sont essentiels pour alimenter les rivières et répondre aux besoins en eau potable, en agriculture et en industrie tout au long de l'année.

Le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a souligné lors d'une intervention sur France Info que la situation est «très préoccupante», avec un déficit d'humidité des sols atteignant jusqu'à 90%. Les restrictions d'eau, déjà en place depuis plusieurs mois, ont été prolongées avec la majeure partie du territoire en situation de crise sécheresse, le niveau le plus élevé d'alerte.

Cinq communes se trouvent même en rupture totale ou partielle d'approvisionnement en eau potable, tandis que 42 autres connaissent des tensions importantes. Ces chiffres, aussi alarmants soient-ils, représentent une première à ce stade de l'année. Les perspectives pour les mois à venir ne sont guère optimistes. Selon le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), il est peu probable que les réserves des nappes du Roussillon se reconstituent durablement d'ici le printemps 2024. Cette situation laisse présager un été difficile, avec des ressources en eau une fois de plus extrêmement limitées.

Face à cette crise, des mesures drastiques et des actions concrètes doivent être prises d'urgence pour préserver cette ressource vitale et limiter les impacts sur les populations et les activités économiques de la région.

Lettre opposition

" Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs "

BRÈVES PRINTANIÈRES DE LA MINORITÉ...

Une fois encore l'arrivée du printemps rime avec le vote du budget, sans trop de renouveau hélas, mais plutôt avec des propositions qui manquent d'ambition, et posent en partie question sur leur faisabilité. Il est vrai que la prudence reste de mise dans ce domaine, alors espérons au moins que ce budget sera sincère, réaliste et maîtrisé, mais nous pourrions vous en dire un peu plus la prochaine fois... Malgré nos sollicitations et l'annonce faite lors des vœux du Maire, la sécurisation et la maîtrise des travaux de rénovation énergétiques des écoles y sont enfin mentionnés ; après trois ans d'attente verrons-nous enfin le bien-être de nos petits écoliers et du personnel éducatif pris en considération ? Nous avons tous pu constater les travaux du réseau d'eau entrepris sur la commune. Les exigences de l'Etat en ces temps de crise de l'eau, obligent la municipalité à baisser drastiquement le nombre de fuites. Ces travaux sont certes nécessaires mais insuffisants, d'autant plus qu'en 2023 seuls 0,19% de renouvellement des réseaux d'eau potable a été réalisé et 250m de linéaire de réseau renouvelés en 5 ans. À ce rythme là, il faudrait 530 ans pour rénover la totalité du réseau... Du pain sur la planche pour la prochaine équipe municipale ! La vente de la maison de retraite reste toujours un dossier nébuleux, même si Monsieur le Maire s'est à nouveau engagé récemment sur une présentation du dossier en toute transparence. Rappelons que la municipalité cède notre bien, qui permettrait de percevoir 200 000€ de loyers annuels, pour un montant de 2,1 millions d'euros sachant que ce dernier a été estimé par les domaines à 4,4 millions d'euros. Un choix que nous ne cessons de dénoncer et que même la majorité a du mal à porter tant les arguments objectifs font défaut, en particulier après avoir assumé les travaux urgents de désenfumage grâce aux versements des derniers loyers. Comme vous pouvez le lire, la minorité, comme aime nous baptiser ironiquement Monsieur le Maire, (pourant membre lui aussi d'une minorité au département) reste attentive aux décisions de la majorité, dans l'intérêt commun et pour un avenir plus serein et constructif. Restez à croire que la fin du mandat sera pleine de surprises tant annoncées... À suivre...

Sylvie Vidal, Cécile Quintus, Halima Thami, Régis Bienaimé, Daniel Pinell.

TRAVAUX IMPORTANTS SUR L'AVENUE DE LA GARE



sécuriser
l'alimentation
en eau
potable

Amélioration des Réseaux d'eau potable et d'eaux usées

AVENUE DE LA GARE

La Commune de Millas annonce la mise en oeuvre de travaux importants sur l'Avenue de la Gare, dans le cadre d'une étude générale des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

L'objectif principal de cette initiative est de localiser et de remédier aux dysfonctionnements majeurs affectant ces réseaux.

Après avoir identifié les priorités grâce à cette étude, la Régie des Eaux de Millas a décidé d'anticiper la réalisation des travaux les plus urgents, sans attendre les conclusions définitives.

Ainsi, des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et d'eaux usées ont déjà été réalisés sur une partie de l'Avenue du Verger au cours du 1^{er} trimestre 2023, représentant un investissement de près de 60 000€ TTC.

Dans la continuité de cette démarche proactive, des travaux d'envergure de renouvellement complet de l'Avenue de la Gare débiteront à partir du lundi 11 mars 2024, pour une durée estimée à 4 mois.

Cette intervention vise à sécuriser l'alimentation en eau potable sur cette artère, en renouvelant les réseaux vieillissants et en prévenant d'éventuelles ruptures.

Il est à noter que ces travaux entraîneront inévitablement des perturbations à la circulation et au stationnement dans la zone concernée.

Cependant, ces désagréments temporaires sont nécessaires pour garantir la qualité et la fiabilité des services d'eau potable et d'eaux usées à long terme.

L'investissement total pour ces travaux s'élève à 162 043€ TTC, démontrant l'engagement de la commune envers la modernisation et la pérennisation de ses infrastructures hydrauliques.

D'autres secteurs prioritaires seront également pris en charge dans le cadre de cette démarche proactive.

Pour toute information supplémentaire sur ces travaux et leurs impacts, la Régie des Eaux se tient à la disposition des citoyens

04 68 57 35 73



Restez informés sur l'évolution de ces travaux et leur impact sur la vie quotidienne à Millas, et contribuez ainsi à la préservation et à l'amélioration des services essentiels à la communauté.

VILLE DE MILLAS
REGIE DES EAUX - 04.68.57.40.06

INFOS TRAVAUX
Avenue de la Gare

Travaux de renouvellement des canalisations eau potable et eaux usées

Maitre d'Ouvrage et Maitre d'Œuvre : Régie des Eaux de Millas
Début des travaux : Début Mars 2024
Date prévisionnelle de fin des travaux : Fin Juin 2024
Coût des travaux : 162 043€ TTC

Travaux subventionnés par les organismes publics suivants :

Agence de l'Eau : 67 511€ H.T.
Conseil Départemental : 40 511€ H.T.

FEU VERT RÉCOMPENSE
EN SECTION COURANTE

Le feu est rouge avant toute détection de véhicule.

Le conducteur respecte la vitesse, le feu passe au vert.

JAMAIS de FEU VERT RÉCOMPENSE en carrefour ou sur passage piéton

Une nouvelle approche pour la sécurité routière à Millas

LES FEUX RÉCOMPENSE

Dans un souci constant d'amélioration de la sécurité routière, l'Équipe Municipale de Millas a récemment introduit une nouvelle initiative : les feux récompense. Ces feux de circulation, également connus sous le nom de « feux verts-récompense », représentent une innovation réglementaire visant à encourager le respect des limitations de vitesse sur les axes principaux de la commune.



Cinq de ces feux récompense ont été installés, dont quatre sur l'Avenue Jean-Jaurès, dans les deux sens de circulation, et un sur l'avenue du 8 mai. Équipés d'un système de détection et de mesure de la vitesse, ces feux tricolores intelligents s'intègrent dans un dispositif global d'aménagement urbain. Bien que leur installation ait débuté en février, leur activation est imminente et contribuera à promouvoir un comportement plus responsable sur la route.

Le fonctionnement de ces feux récompense est simple : par défaut, ils affichent la couleur rouge. Cependant, dès qu'un véhicule approche à une distance de 150 mètres, le feu passe au vert si la vitesse est respectée, permettant ainsi au conducteur de passer sans s'arrêter. En revanche, si la vitesse dépasse la limite autorisée, le feu reste rouge, imposant l'arrêt au conducteur.

L'objectif de ces feux récompense est avant tout pédagogique : ils visent à sensibiliser les conducteurs au respect des limitations de vitesse et à encourager un changement positif des comportements sur la route. En favorisant une circulation plus fluide et plus sûre, ces dispositifs contribuent à créer un environnement routier plus apaisé pour tous les usagers.

Il est important de souligner que les feux récompense sont soumis à la même réglementation que les feux tricolores classiques. Ainsi, tout non-respect de l'arrêt imposé par le feu rouge sera passible d'une amende forfaitaire de 135 euros et d'un retrait de quatre points sur le permis de conduire. De même, le passage au feu orange sera sanctionné d'une amende de 35 euros, sauf en cas d'impossibilité de s'arrêter en toute sécurité.

La mise en place de ces nouveaux dispositifs est accompagnée de contrôles et de sanctions rigoureux. La gendarmerie et la police municipale seront chargées de veiller au respect des règles de circulation, et des contrôles inopinés seront régulièrement effectués.

En définitive, les feux récompense représentent une initiative novatrice dans le domaine de la sécurité routière à Millas. En combinant technologie et sensibilisation, ils contribuent à promouvoir une conduite responsable et à créer un environnement routier plus sûr pour tous les usagers de la route.

SERVICES MÉDICAUX

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



Le Centre de Santé de Millas offre désormais une gamme complète de services médicaux pour répondre aux besoins de la communauté. Dirigé par une équipe de professionnels de la santé dévoués, le centre accueille chaleureusement les patients de tout âge et de toutes conditions médicales.

Les Docteurs Annie Tixier, Thierry Tixier, Ester Aragones Vidal, Jean-Christophe Gohin et Cendrine Frere vous offrent leurs expertises diverses pour répondre à vos besoins médicaux. Que ce soit pour une consultation, un suivi médical, ou une urgence, notre équipe est là pour vous fournir les meilleurs soins possibles.

Nous comprenons que la vie est parfois imprévisible, c'est pourquoi nous avons mis en place des créneaux réservés chaque jour pour les urgences. Vous pouvez nous contacter pour un rendez-vous le jour même si nécessaire.

Le Centre de Santé est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 20h, ainsi que le samedi de 9h à 13h.

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter notre secrétariat ou nous appeler

+ d'infos 04 48 10 01 37

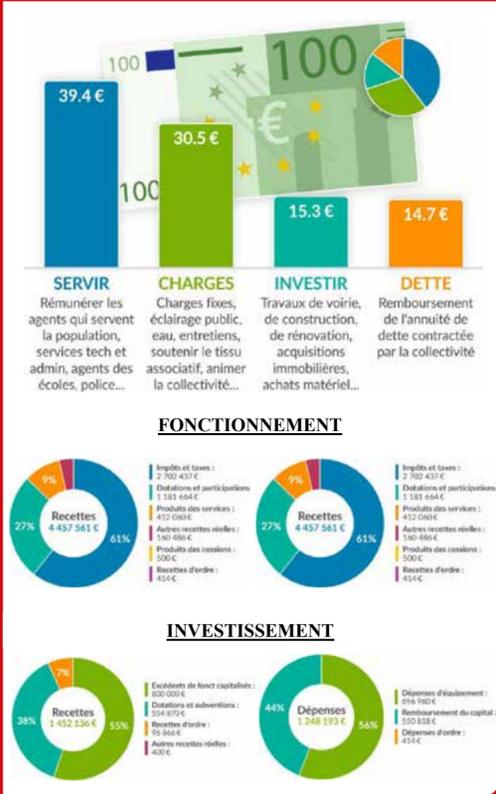
Veuillez noter que bien que nous ne puissions pas déclarer de médecin traitant pour le moment, nous sommes toujours disponibles pour des consultations médicales.

Votre santé est notre priorité, nous sommes impatients de vous servir au Centre de Santé.





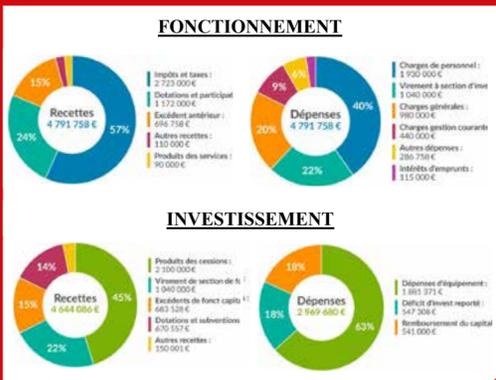
COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Investissement réalisés en 2023 Montant : 696 960 €

Travaux voirie communale, acquisition feux intelligents, aire de jeux parc bombes, travaux d'éclairage public, éclairage du stade, acquisition véhicule CTM, chaufferie école maternelle, équipement cimetière, travaux EHPAD, travaux d'urgence église.

BUDGET PRIMITIF 2024



Investissements prévus en 2024 Montant : 1 881 371 €

Travaux voirie communale, sécurisation des abords du collège, installation de la vidéoprotection, extension du centre de santé, acquisition et aménagement de la maison Hoogland, création WC ancien camping, rénovation énergétique des 2 écoles, rampe d'accès PMR école élémentaire, alarmes intrusion dans les 2 écoles, achat véhicules et outillages CTM, glutton CTM, amélioration pelouse du stade, travaux église 2ème tranche, rénovation appartements communaux, aménagement cimetière.

UN RUCHER POUR L'AVENIR

■ Implantation d'un rucher à Millas

MILLAS A RÉCEMMENT ACCUEILLI UNE INITIATIVE ÉCOLOGIQUE PROMETTEUSE : L'IMPLANTATION D'UN RUCHER AU COEUR DE LA VILLE.

Cette démarche, portée par la collaboration entre la municipalité et l'Union syndicale apicole du Roussillon, vise à préserver la biodiversité locale tout en favorisant la production de miel et en sensibilisant la population à l'importance des abeilles dans notre écosystème.

Un partenariat pour la préservation de l'environnement



En partenariat avec l'Union syndicale apicole du Roussillon, présidée par Daniel Boubel, la ville de Millas a mis en place ce projet ambitieux.

Une parcelle de 650 m² a été généreusement mise à disposition pour accueillir ce rucher, témoignant de l'engagement de la municipalité en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité locale.

La valorisation des abeilles noires locales

Ce rucher accueille des abeilles noires locales, une souche d'abeilles adaptée au climat et à l'environnement de la région.

La préservation de cette souche d'abeilles noires revêt une importance particulière, car elle contribue à maintenir l'équilibre de l'écosystème local et à préserver la diversité génétique des abeilles.

Des bienfaits pour la nature et la population

Outre la préservation de la biodiversité, l'installation de ce rucher à Millas offre de nombreux avantages pour la nature et la population locale.

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des cultures et la reproduction des plantes, contribuant ainsi à la production alimentaire et à la préservation des écosystèmes naturels.



De plus, ce projet permet de sensibiliser les habitants à la biodiversité et aux enjeux environnementaux, en les invitant à découvrir les usages traditionnels du miel et en renforçant leur lien avec la nature.

Un pas vers un avenir plus durable

L'implantation de ce rucher à Millas représente un pas significatif vers un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

En encourageant la préservation des abeilles locales et en sensibilisant la population à l'importance de la biodiversité, ce projet contribue à construire un environnement plus vert et plus harmonieux pour les générations futures.

En conclusion, l'installation de ce rucher à Millas est une initiative louable qui témoigne de l'engagement de la municipalité et de la communauté locale en faveur de la préservation de la nature et de la promotion d'un mode de vie durable.

650 m² généreusement mise à disposition

06 20 04 58 49

+ d'infos

PRODUITS DE LA RÉGION

UNE HUILE D'OLIVE DE MILLAS PARI MI LES MEILLEURES DE FRANCE

Au Salon international de l'agriculture 2024, les producteurs des Pyrénées-Orientales ont une fois de plus brillé, mettant en lumière la qualité exceptionnelle des produits de la région.



Parmi les lauréats, l'huile d'olive du Moulin Saint-Pierre situé à Millas, a été honorée d'une médaille d'or, confirmant ainsi sa réputation d'excellence.

Le Moulin Saint-Pierre, en produisant une huile d'une telle qualité, contribue à promouvoir le patrimoine agricole et gastronomique de Millas sur la scène nationale et internationale.



Cette médaille d'or s'ajoute à une longue liste de distinctions pour l'huile d'olive du Moulin Saint-Pierre, démontrant ainsi sa régularité dans l'excellence et sa capacité à séduire les palais les plus exigeants.

En effet, cette huile d'olive est devenue une habitude des récompenses, ce qui témoigne de sa qualité constante et de sa capacité à se distinguer dans un marché de plus en plus concurrentiel.



Millas Vell



04 68 92 19 89



30 ans déjà ! Millas 21-17 Bizanos

1993, décidément une cuvée de champions.

Outre l'Olympique de Marseille qui ramenait la Coupe des clubs champions sur la Canebière, que Limoges remportait l'Euroleague de basket, l'US Millas, elle, se paraît d'or après une finale épique, glanant le bouclard de Fédérale 3 face à Bizanos, 21 à 17 !

De moelleux souvenirs dans lesquels on doit avoir plaisir à se replonger dans la cité du millet, d'autant que désormais, trois décennies plus loin, on vibre de nouveau au doux parfum de phases finales.



RISC Millas

La mairie de Millas a récemment orchestré une réunion d'importance capitale. Le maire Jacques Garsau a pris la parole pour présenter un projet crucial : la création d'une RISC Réserve Communale de Sécurité Civile regroupant les villes de Millas, Montner et Corneilla la rivière.

À chaque saison estivale, cette réserve fera appel à des bénévoles pour faire de la prévention incendie. Les volontaires surveilleront les massifs les plus exposés aux risques en sensibilisant le public.

Leur mission sera aussi d'assister les sapeurs-pompiers en localisant les départs de feux. Les bénévoles seront formés à la réglementation, à la cartographie et à la géolocalisation par des professionnels comme le Lieutenant Pierre Muntaner (SDIS 66).

Ainsi, l'appel à candidatures reste ouvert et une vaste campagne de communication sera déployée afin de sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre possible de bénévoles.

Face à cette démarche citoyenne et proactive, la commune de Millas se positionne dans la promotion de la sécurité civile et l'engagement citoyen pour le bien-être commun.

www.mairie-millas.fr

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 33
Tél. 04 68 57 35 03 - Fax. 04 68 57 33 16

Daina Salvy danseuse



« Daïna » la danseuse prodige de Millas

1. Bonjour Daïna, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Daïna Salvy, je suis née en 2008 et j'ai 16 ans depuis peu. Je vis sur Millas, c'est là que j'ai commencé la gym avec Chantal vers 3 ans puis à l'âge de 5 ans j'ai intégré l'école de danse Synopsis à Perpignan.

2. Qu'est-ce qui t'inspire dans la danse ?

Tout s'est fait naturellement, pour moi la danse est un domaine dans lequel je peux exprimer facilement mes émotions et emmagasiner de la confiance.

3. Quels sont les styles de danse que tu pratiques et dans lesquels tu te sens le plus à l'aise ?

Comme toutes les danseuses j'ai commencé par la danse classique pour acquérir une bonne technique puis sous l'impulsion de Marie-Anouk Margueritte (ex danseuse du Crazy Horse), je me suis dirigée vers la danse contemporaine moderne.

4. Quels sont tes objectifs à court terme ? à long terme ?

Mon rêve serait d'intégrer le Centre National de Danse Contemporaine (C.N.D.C) afin de devenir une danseuse professionnelle et de rejoindre des troupes internationales. Je prépare déjà les auditions qui se dérouleront en 2027.

5. Quels sont les moments forts de ta jeune carrière de danseuse jusqu'à présent ?

Sans aucun doute la qualification pour la finale du concours Youth America Grand Prix (YAGP) qui aura lieu au mois d'avril 2024.

Cette finale se déroule à New York et réunit les meilleurs jeunes danseurs du monde entier.

Cette compétition se déroule sur 10 jours (du 11 au 20 avril) et se compose de Masterclass, du concours proprement dit, et enfin trois jours de gala à Lincoln Center. C'est pour moi l'occasion d'intégrer de grandes écoles, de gagner des bourses d'études et surtout de me confronter à des danseurs venus du monde entier.

6. Comment concilies-tu ta passion pour la danse et tes études ?

Toute est une question d'organisation car je danse 3h le lundi et 2h tous les autres jours de la semaine (même le dimanche !!) j'ai la chance de faire mes études dans le Lycée Jean Lurçat à Perpignan avec des horaires aménagés. Je suis à l'internat, en classe de seconde générale et je vais choisir comme spécialité : mathématiques, espagnol et danse. J'ai aussi beaucoup de chance d'avoir des parents qui mettent tout en oeuvre pour ma réussite. Je ne compte même plus tous les trajets et les déplacements qu'ils font pour moi afin que je ne loupe aucun entraînement.

7. Enfin, comment espères-tu contribuer à l'évolution de la danse à Millas ?

Chaque année en tant que spectatrice, je participe au gala de danse sur Millas. Je suis même, la coach de ma petite Sofia qui a 10 ans et qui est ma première supportrice.



PALMARÈS 2023 SALVY DAÏNA

- Concours les espoirs de la danse à La Grande Motte
- Catégorie classique : médaille d'or à l'unanimité
- Catégorie modern'jazz : médaille d'or
- Concours confédération nationale de danse Régional
- Premier prix à l'unanimité en classique
- Premier prix en moderne National
- Premier prix en classique
- Deuxième prix en moderne
- Concours international Cannes Prestige
- Médaille d'argent Young America Grand Prix Europe
- Top 12 avec le groupe Dune, Synopsis Danse Perpignan Young America Grand Prix finale : avril 2024.